

Agenda

SAMEDI 6 MAI DE 10H30 À 12H - Les rendez-vous du numérique - Médiathèque (sur rdv)

SAMEDI 6 MAI 2023 DE 11H30 À 12H30 Visite du chantier Baranoux - Baranoux

LUNDI 8 MAI À 11H Commémorations - Cimetière

MARDI 9 MAI DE 9H À 11H - Enquête publique Eaux et Vilaine sur la restauration des milieux aquatiques - Mairie de Guichen

JEUDI 11 MAI À 10H L'ours qui lit - Médiathèque (sur inscription)

SAMEDI 13 MAI DE 16H30 À 18H - Atelier lecture "Égalité des genres" - Médiathèque

DIMANCHE 14 MAI À 12H - Repas du CCAS - Espace Glenmor (sur inscription à la mairie)

LUNDI 15 MAI DE 14H À 16H - Les rendez-vous de la couture - Médiathèque (sur inscription)

MARDI 16 MAI DE 19H30 À 21H30 - Répétition bal chorale #2 (Cie Dicalà) - Espace Glenmor

SAMEDI 20 MAI DE 10H À 12H Collecte de papier (Apel) - CM Recyclage

DU VENDREDI 2 JUIN AU SAMEDI 14 Réservation du cochon grillé de l'Apel École Notre Dame, boulangerie

SAMEDI 3 JUIN DE 10H30 À 12H - Les rendez-vous du numérique - Médiathèque (sur rdv)

DIMANCHE 4 JUIN DE 9H30 À 18H Inauguration du sentier "LézArts des vallons" Espace Glenmor

DIMANCHE 4 JUIN - Représentation bal chorale #2 - Espace Glenmor

LUNDI 5 JUIN DE 15H30 À 17H30 - Enquête publique Eaux et Vilaine sur la restauration des milieux aquatiques - Mairie de Guichen

MERCREDI 7 JUIN À 20H30 - Projection des courts métrages de la classe cinéma Cinéma Le Bretagne à Guichen

JEUDI 8 JUIN À 10H - L'ours qui lit Médiathèque (sur inscription)

SAMEDI 10 JUIN DE 9H À 17H - Chantier participatif du Perchot - Chapelle du Perchot

SAMEDI 24 JUIN - Cochon grillé

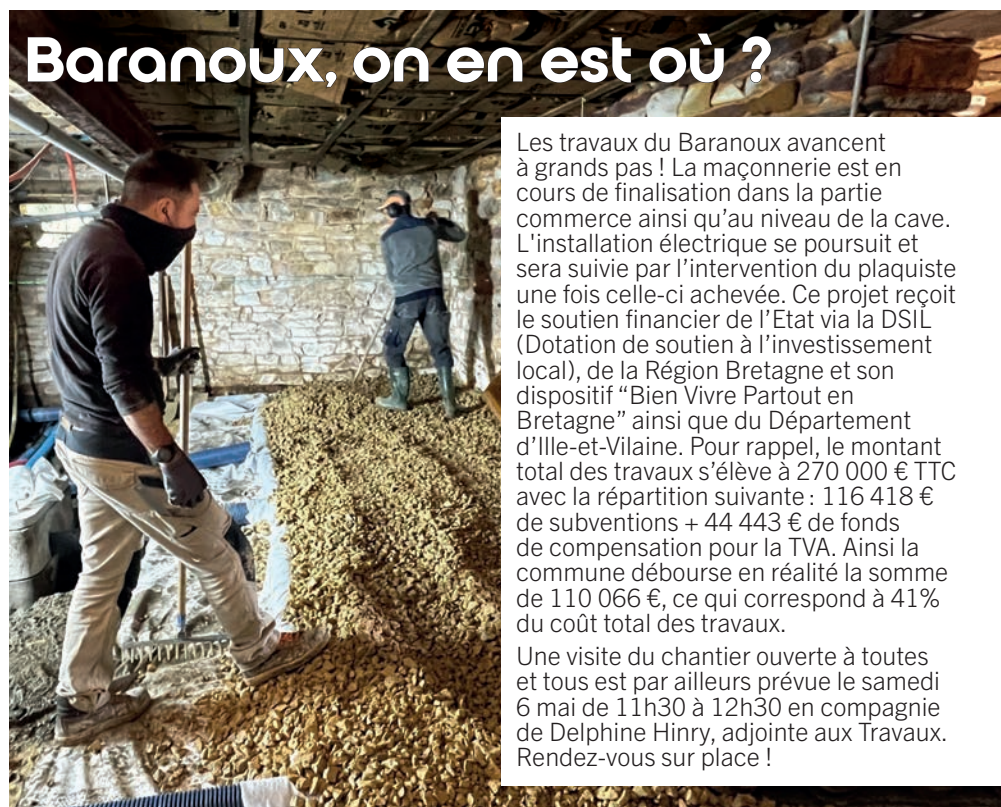
DIMANCHE 25 JUIN Fête champêtre avec l'Apel

Inauguration du sentier "LézArts des vallons"

L'association Les P'tits LézArts vous invite à une journée festive pour l'inauguration du sentier de sculptures monumentales le dimanche 4 juin dès 9h30. Deux symposiums de sculptures réalisés en 2021 et 2022 ont vu naître cinq œuvres sur le thème lien et équilibre. Ces sculptures placées sur un sentier de randonnée nouvellement balisé, appelé "LézArts des vallons". En mai, deux nouvelles œuvres viendront orner le point de départ du sentier, aux abords de l'étang du bourg.

Tout est réuni pour un grand bol d'air, une découverte du patrimoine senonnais ainsi qu'une plongée dans l'art contemporain avec ces sculptures monumentales.

À découvrir aussi à la bibliothèque jusqu'au 3 juin l'exposition photographique "Le Geste" autour des techniques de travail utilisées par les six artistes intervenus lors des deux symposiums et prises à la loupe.

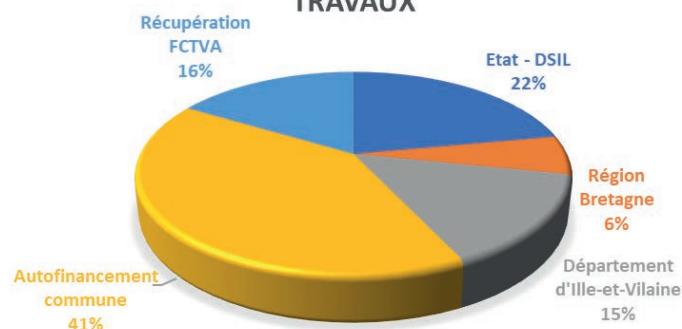


Baranoux, on en est où ?

Les travaux du Baranoux avancent à grands pas ! La maçonnerie est en cours de finalisation dans la partie commerce ainsi qu'au niveau de la cave. L'installation électrique se poursuit et sera suivie par l'intervention du plaquiste une fois celle-ci achevée. Ce projet reçoit le soutien financier de l'Etat via la DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local), de la Région Bretagne et son dispositif "Bien Vivre Partout en Bretagne" ainsi que du Département d'Ille-et-Vilaine. Pour rappel, le montant total des travaux s'élève à 270 000 € TTC avec la répartition suivante : 116 418 € de subventions + 44 443 € de fonds de compensation pour la TVA. Ainsi la commune débourse en réalité la somme de 110 066 €, ce qui correspond à 41% du coût total des travaux.

Une visite du chantier ouverte à toutes et tous est par ailleurs prévue le samedi 6 mai de 11h30 à 12h30 en compagnie de Delphine Hinry, adjointe aux Travaux. Rendez-vous sur place !

RÉPARTITION DU FINANCEMENT DES TRAVAUX



Obligation légale de débroussaillage

Notre commune étant classée par la Préfecture comme particulièrement exposée aux feux de forêt, les habitations situées à 200 mètres ou moins d'un espace boisé sont concernés par une obligation légale de débroussaillage. L'arrêté municipal 18-03 avait d'ailleurs été pris en ce sens en 2003 et précisait dans son article 1er que "Dans et autour des forêts, bois, plantations forestières et landes, le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé par les propriétaires ou leurs ayants droits des constructions, ateliers, chantiers, sont obligatoires sur une profondeur de 100 mètres." Concrètement, cela signifie qu'il vous faut débroussailler dans un rayon de 100 mètres autour de votre maison. Au cas où ce rayon concernerait tout ou en partie un autre propriétaire, vous êtes en droit de lui demander d'effectuer les travaux nécessaires ou de

les réaliser, avec son accord, par vous-mêmes. Cette mesure proactive vise à limiter voire éviter les dommages causés par les feux de forêt sur les personnes et habitations.

Ce risque est une réalité comme nous l'a démontré les incendies de l'an dernier, notamment en Bretagne. Neuf sur dix sont d'origine humaine et la Préfecture rappelle également qu'il est interdit tout au long de l'année d'allumer un feu sur et à moins de 200 mètres d'un terrain boisé ou d'une lande et il est interdit d'y fumer du 1er mars au 30 septembre. Les barbecues sont autorisés, à condition d'être attentant à votre habitation avec un aménagement dédié.

Nous rencontrons chaque année le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS). La couverture de la commune en borne incendie est au cœur de nos échanges et a été jugée très satisfaisante par les pompiers.

Chantier participatif à la Chapelle du Perchot

La troisième phase du chantier participatif a eu lieu le 22 avril à la Chapelle du Perchot dont l'intérieur retrouve davantage de son âme à chaque étape de rénovation. Les couches de plâtre, d'enduit et de béton ont été déposés, permettant ainsi aux murs en pierre de pouvoir "respirer" tout en limitant l'humidité constatée dans le bâtiment. Plusieurs niches ont été découvertes et l'une d'entre elles renfermait un liard de l'époque de Louis XIV et datée de 1646. L'autel a de son côté été consolidé et rénové, la dalle en béton sur laquelle il reposait a été retirée et certaines pièces de la charpente et linteaux ont été remplacées.

Nous avons pu compter sur l'aide précieuse de passionnés comme Pierre Floch, tailleur de pierre et sculpteur, et Claude Grasland, charpentier. Tous deux sont spécialisés dans la restauration de bâtiments historiques. Ils ont pu partager leur connaissances et savoirs avec les jeunes d'une vingtaine d'années qui se succèdent sur le chantier. L'abbé Blot, directeur technique des bâtiments religieux d'Ille-et-Vilaine s'est de nouveau déplacé sur le chantier le 19 avril pour suivre son avancement et nous restons en contacts étroits avec lui.

Que vous soyez passionné de vieilles pierres, de réalisations collectives ou simplement curieux, vous pouvez, vous aussi, visiter et participer à ce chantier. Notre prochain rendez-vous aura lieu le samedi 10 juin de 9h à 17h.

► **Contacts : Delphine HINRY - 06 40 06 37 89 (adjointe aux Travaux) ou l'accueil de la mairie : 02 99 57 86 20 - contact@mairie@saintsenoux.fr**



Le cochon grillé de l'École Notre Dame arrive !

Le temps est venu de passer aux choses sérieuses pour l'APEL et de préparer notre traditionnel cochon grillé !

Comme tous les ans, nous le faisons le dernier Week-end de juin. Donc cette année nous vous attendons le samedi 24 juin 2023.

Nous vous proposerons des parts à emporter ou de venir manger sur place et de profiter de la soirée dansante animée par Gilbert Feutelais !

Les réservations sont ouvertes à partir du vendredi 2 Juin et jusqu'au 17 Juin ! Ne traînez pas, le nombre de place est limité.

► **Réservation à déposer dans la boîte aux lettres de l'école, à la Boulangerie, chez Mireille ou par mail : apel.saintsenoux@hotmail.com. Par tél. : 06.80.51.50.98 ou 06.88.63.45.85**

Au plaisir de vous retrouver très bientôt pour profiter tous ensemble !!



L'école publique fait son cinéma

Une classe cinéma a été mise sur pied à l'école des Korrigans, portée par le groupe "Transition"

Après des mois de remue-méninges et de travail, accompagnés par un vidéaste professionnel, les élèves seront heureux de vous présenter leurs créations le mercredi 7 juin à 20h30 au cinéma Le Bretagne de Guichen. Elles et ils vous dévoileront à cette occasion les quatre courts-métrages écrits, joués et réalisés par leurs soins.

La Péniche Spectacle à la Mare aux Mortiers les 22 et 23 juin !

Le jeudi 22 juin les enfants de nos deux écoles élémentaires (à partir du CE1) pourront assister au spectacle "Acorda" du Collectif V.A.I. Il nous raconte, en chant et en musique, la construction d'une ville sur une colline entourée de faveleiro, cet arbre du Brésil qui a donné son nom aux célèbres bidonvilles des collines de Rio de Janeiro.

Dès le lendemain, le vendredi 23 juin à 20h30, retrouvez le groupe Bel Air de Forro avec la chanteuse brésilienne Mariana Caetano, l'accordéoniste breton Yann Le Corre et enfin Marcelo Costa, percussionniste originaire de São Paulo.

Réservez dès maintenant auprès de la médiathèque pour assister à ce concert dans une salle si atypique et venez découvrir une fusion musicale virevoltante, un son unique qui emporte tout sur son passage...

► **Tarif plein - 8 euros - Tarif réduit (-16 ans) - 6 euros**



“En Place !” Bal Choral #2

La Compagnie Dicità lance les répétitions pour préparer le rendez-vous “En Place” qui se tiendra à Saint-Senoux le 4 juin prochain. Un bal général et généreux qui reprend des musiques à chanter et danser de différents horizons. Les répétitions se passent sous forme d’ateliers sur les communes du territoire. Pour participer à cet événement, rendez-vous à l’espace Glenmor de Saint-Senoux le mardi 16 mai de 19h30 à 21h30. Petits, grands, expérimentés ou non, les répétitions sont ouvertes à tou.te.s !

Les rendez-vous Répétitions

Les 6 et 7 mai de 10h à 17h à Saint-Malo-de-Phily

Le 16 mai de 19h30 à 21h30 à Saint-Senoux

Le 11 juin de 15h à 18h et le 20 juin de 19h30 à 21h30 à Guichen

Les rendez-vous Représentations

Le 4 juin à Saint-Senoux - Le 1er juillet à Pont-Réan

► Renseignements et inscriptions (recommandé) sur [www.compagniedicila.fr / contact@compagniedicila.fr](http://www.compagniedicila.fr/contact@compagniedicila.fr) - Participation libre



Médiathèque municipale - Mai 2023

Les rendez-vous du numérique

M. Paranthoen est disponible pour vous aider à résoudre vos problèmes en informatique. Vous avez besoin de conseils et astuces pour utiliser votre smartphone, ordinateur ou tablette, alors n’hésitez pas à prendre rendez-vous directement à la médiathèque ou au 02 99 57 82 11. Les samedi 6 mai et 3 juin, sur rendez-vous, de 10h30 à 15h.

Les rendez-vous de la couture

Envie de coudre à plusieurs ? pour apprendre et/ou partager son savoir-faire. N’hésitez pas à vous inscrire pour le lundi 15 mai de 14h à 16h

Nouveau !

Des patrons de couture en prêt à la médiathèque !
Merci à l’équipe du Chorus de Val d’Anast de nous prêter un lot. De quoi tester, voir vos besoins et en fonction de vos retours, de créer un fonds propre à la médiathèque de Saint-Senoux.

Exposition Le geste de l’association les P’tits LézArts

Du mardi 2 mai au samedi 3 juin
Exposition de photographies des gestes, pris à la loupe, des six artistes qui ont répondu à l’appel à projet « LézArts des vallons » : des symposiums de sculptures monumentales sur les vallons de Vilaine afin de faire rencontrer l’art et la nature mais aussi des artistes en pleine création et le public.
Rendez-vous le dimanche 4 juin, pour l’inauguration du premier sentier de randonnée.

Appel à bénévoles !

La médiathèque recherche des bénévoles pour aider à l’équipement des livres (renfort et couverture des livres).

N’hésitez pas à proposer votre aide, et à rejoindre l’équipe !

Fermeture

Pont de l’ascension : la médiathèque sera fermée le samedi 20 mai

Action parentalité Égalité des genres : parlons-en !

Dans ce cadre, la médiathèque accueille 3 artistes drag le samedi 13 mai de 16h30 à 18h pour un atelier lecture pour enfants (3-6 ans) autour de la diversité et l’acceptation de soi.

Alex-scargot, petit être de la forêt, sensible et baveux, le robot Moon, une machine tout droit sortie de l’esprit d’un tendre inventeur fou amoureux d’histoires, et Melba, la poupée haute en couleurs, protectrice de la Nature et des animaux, seront au rdv avec leur univers fantastique et leurs costumes incroyables.

Les lectures seront suivies d’un atelier créatif “Cré ton personnage de contes”, ou les enfants seront invités à laisser libre cours à leur imagination !

► Sur réservation au 02 99 57 82 11 / mediatheque@saintsenoux.fr



Journée des transitions

Pour clôturer le projet «Mobilisons les bretonnes et les bretons pour les transitions», le Conseil de développement des Vallons de Vilaine organise une journée dédiée aux transitions le samedi 13 mai. La commune de Saint Senoux y présentera les actions réalisées lors de deux dernières années accompagnée de son vélo-blender au tiers lieu “La Ruche”, à Baulon.

Au programme :

- Balade des transitions : Rendez-vous chez Pik’éthique à Bourg des Comptes à 10h
- Troc de plants : Jardin collectif de Culture bio, 22 rue du Commandant Charcot à Guichen dès 10h
- Présentation des initiatives de transitions : La Ruche, 1 rue de Lassy à Baulon de 14h à 20h
- Présentation de la carte des initiatives sur les transitions des Vallons de Vilaine à 14h30
- Projection du film «Unis dans la diversité» suivie d’un temps d’échange à 18h
- Création de jus de fruits et légumes avec la Commune de Saint Senoux et son vélo-blender de 14h à 18h



Un écogeste pour faire des économies : les LEDS

Elles durent plus longtemps, sont plus performantes et plus économes. Les ampoules LED consomment 10 fois moins que les ampoules à incandescence.

C’est la meilleure solution d’éclairage domestique, à condition qu’elles durent plus de 20 000 heures et soient bien classées sur l’étiquette énergie (de A à G) .

Préférez les lumières chaudes de 2 700 à 3 500 kelvins pour le salon et les chambres et optez pour une lumière plus froide dans la cuisine ou la salle de bain (3 500 à 4 500 kelvins).

► Plus d’infos sur : [agirpourlatransition.ademe.fr/ particulier.edf.fr/](http://agirpourlatransition.ademe.fr/particulier.edf.fr/)



De hipe e de hape

Ene rubrique chaq mouèz pou aconètr des menières de dire an galo

Une rubrique chaque mois afin de découvrir des expressions en gallo. Ce mouèz-ci :

De piq en paqe» (ou «de chë en chë)

«Maocion, i taet trespè ghenë de piq en paqe!»

Quel malheur, il était complètement trempé de la tête aux pieds !



Ouverture d'une enquête publique pour la restauration des milieux aquatiques

Afin d'atteindre les objectifs de bon état écologique des cours d'eau fixés par la Directive Cadre européenne sur l'Eau, le syndicat mixte de l'Etablissement Public Territorial du Bassin (EPTB) Eaux & Vilaine souhaite mettre en œuvre des actions de restauration des milieux aquatiques sur le territoire de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest (UGVO).

Ce programme de restauration est financé dans le cadre du contrat territorial par divers acteurs institutionnels situés sur le territoire de l'UGVO. Il est mis en œuvre avec l'accord des propriétaires riverains et des exploitants agricoles. Afin de pouvoir allouer des fonds publics sur des propriétés privées, Eaux & Vilaine a sollicité l'ouverture d'une enquête publique préalable à une déclaration d'intérêt général (DIG).

L'enquête publique aura lieu du mardi 9 mai 2023 (9h) au vendredi 9 juin 2023 (12h) et concerne l'ensemble du territoire d'intervention de l'UGVO, à savoir 105 communes sur le département d'Ille-et-Vilaine et 7 communes sur le département des Côtes d'Armor.

Monsieur Philippe BOUGUEN, désigné par le Président du Tribunal Administratif de Rennes en qualité de commissaire enquêteur, recevra les observations écrites ou orales du public aux lieux, jours et heures suivants dans les mairies de :

Mairie de Guichen - Hôtel de Ville - Place Georges Le Cornec - 35580 Guichen :
- le mardi 9 mai de 9h00 à 11h00

Mairie de Guipry-Messac - 2 rue Saint-Abdon - 35480 Guipry-Messac :
- le lundi 5 juin de 15h30 à 17h30

Les pièces du dossier de demande de déclaration d'intérêt général seront mises à disposition du public en format papier sur ces communes pendant toute la durée de l'enquête. Elles seront également consultables sur les sites internet des préfectures d'Ille-et-Vilaine (<http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/ep-loisurleau>), et des Côtes d'Armor (<https://www.cotes-darmor.gouv.fr>).

► Pour toute demande d'informations complémentaires, vous pouvez contacter Eaux & Vilaine : UGVO - 3, allée de la Grande Egalonne - 35740 PACE / laetitia.citeau@eaux-et-vilaine.bzh

Un nouvel arrivant à la mairie

Début février, Thomas Moutama, un jeune homme de 21 ans, a commencé une mission en service civique pour suivre le projet dédié aux Transitions de Saint-Senoux. Originaire de l'île de la Réunion, il se découvre un intérêt pour la nature et son fonctionnement, ce qui le poussera à entreprendre une licence science de la vie. Pendant ces années universitaires, ses convictions écologiques ont évolué et ont donné naissance à des envies d'en apprendre plus et de partager ses convictions. Le but de sa mission est de créer du lien entre les habitants, les différents acteurs du village (associations, bibliothèque, espace jeunes...), et les acteurs des transitions. Dès à présent et dans le futur des activités, des projets et de l'information ayant pour thème l'écologie vous seront proposés.



Jours fériés et collecte des déchets ménagers

Lorsqu'une semaine comprend un jour férié, le ramassage est décalé d'une journée. Ainsi, le 1er et le 8 mai, le Jeudi de l'Ascension (18 mai) et le Lundi de Pentecôte (29 mai), entraîneront une collecte des déchets ménagers le samedi matin ces semaines-là et non le vendredi comme d'ordinaire. Il en est de même pour tous les autres jours fériés de l'année.

En cas de doute, il est conseillé de jeter un coup d'œil sur le calendrier de collecte, cette information y est indiquée. Détails sur le site Internet : <https://www.smictom-paysdevilaine.fr/>

Transport scolaire 2023 / 2024

Pour une première inscription, rendez-vous, à compter de la fin mai et jusqu'à mi-juillet sur le site BreizhGo.bzh et cliquez sur démarrer l'inscription en ligne pour les transports scolaires BreizhGo.

Si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire en ligne, contactez la centrale d'appel BreizhGo au 02 99 300 300.

Pour une réinscription, si vous aviez effectué votre demande de transport en ligne l'année dernière, vous recevrez un email vous informant de l'ouverture du site et contenant un lien pour accéder à votre Espace Famille.

La date limite d'inscription en ligne est fixée à mi-juillet. En cas de retard non justifié (excepté déménagement, affectation tardive...), une majoration de 30 € sera appliquée.

Modifications de circuits

Pour les demandes de modification d'un circuit, toute demande devra faire l'objet d'une validation de la maire de la commune ou de son représentant, avant retour au service BreizhGo au plus tard le 31 mai pour une mise en œuvre avant la rentrée si accord de la région. Le formulaire est disponible en mairie et sur le site de la commune.

► Plus d'info : breizhgo.bzh - 02 99 300 300 (prix d'un appel local, non surtaxé)

Frelons Asiatiques

Cette année encore VHBC a décidé de prendre en charge, en partenariat avec la FGDON 35, les interventions sur les nids de frelons asiatiques du territoire. Afin que cette intervention soit prise en charge, il faut impérativement prendre contact avec les services de mairie qui se chargeront de contacter FGDON 35 en amont de l'intervention. En tant que particulier vous ne pouvez pas les contacter directement sous peine de vous acquitter du montant de l'intervention, sans possibilité de remboursement.

Si vous constatez la présence d'un nid de frelons asiatiques, contactez la mairie au 02 99 57 86 20 ou par courriel à contact.mairie@saintsenoux.fr.

Notez-bien que l'intervention de FGDON 35 n'est possible que pour les frelons asiatiques. Pour les frelons européens, guêpes et autres hyménoptères, les interventions devront faire l'objet d'une demande de destruction de votre part auprès d'un professionnel, et le service sera payant et à votre charge.

Permanences territoire VHBC

Il y a de nombreuses permanences sur le territoire qui peuvent vous concerner, France service, dans le domaine social, familial, droit et justice, emploi ou encore habitat et enfance-jeunesse... Retrouvez l'ensemble des permanences en mairie, sur le site ou dans les commerces dès maintenant !



Mairie - 11 rue des Trois Huchet
02 99 57 86 20 - saintsenoux.fr

Horaires : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30 > 12h
Jeudi : 8h30 > 12h et 14h > 18h
1er samedi du mois : 8h30 > 12h

Permanence samedi 3 juin : Hélène Lebrun

Tirage : 950 exemplaires. Directrice de la publication : Antinéa Leclerc. Comité de rédaction : Paulo Le Troquer, Pierre Victoire, Hélène Lebrun et Christophe Thomas
Les associations sont seules responsables de la publication de leurs articles.

Maquette/mise en page/distribution : Pix'N'Graph - Tél. 02 99 83 53 93